

La charge des hospitaliers

Je définis l'hospitalier comme un ancien pèlerin avec une expérience d'accueil dans des lieux différents par leur système de gestion pendant son pèlerinage.

Cette expérience est une base indispensable pour conserver "l'esprit du chemin", terme indéfinissable qui réunit chez l'ancien pèlerin toute la joie rencontrée pendant son pèlerinage. (sans machisme, j'écris un masculin neutre plus lisible dans les textes)

Être hospitalier, après les conditions précédentes, est ouvert à tous, de toutes confessions, **sans prosélytisme**, dans un esprit de générosité, de DON pas besoin de CV.

Ne sait-on pas recevoir des amis ?

Faire l'hospitalité n'est pas une pénitence en rémission de quelques fautes mais un service que l'on prend plaisir à rendre. Un bon hospitalier est une personne heureuse.

Il est vrai qu'une formation, une participation à une rencontre d'hospitaliers, ou de partager avec un ancien sa première expérience est un atout pour bien commencer.

La charité n'a pas de réserve, nous sommes des hospitaliers, nous le faisons par pure générosité, nous n'avons pas à juger notre prochain, même s'il est tricheur c'est son affaire pas la nôtre: **Nous les accueillons tous.**

Nous nous contenterons de montrer l'exemple par notre dévouement.

L'hospitalier est un bénévole à la disposition des pèlerins en priorité. Dans les accueils où il proposera ses services il veillera qu'un tarif préférentiel soit accordé aux pèlerins, mais aussi qu'il apportera son aide dans le fonctionnement du gîte, notamment pour ce qui est de la présence non productive, l'accueil, les services dans les heures décalées, petit déjeuner le matin et l'extinction des feux le soir.

Dans certains lieux, suivant sa charge d'occupation à l'entretien de son Accueil, il consacre quelques heures de sa permanence à du bénévolat aux services de ses logeurs pour des travaux d'entretiens ou autres; 3 heures de bénévolat aux services d'une association est égale pour cet association à un don de 100€ si elle avait fait appel à un professionnel ! Nous privilégions des travaux d'entretiens qui ne seraient pas fait sans notre aide. En aucun cas ce ne peut être un devoir, mais une aide de services, bénévole mais pas des larbins!

Pour répondre à l'activité d'un hospitalier, j'ai réuni pour l'accueil des Apprentis d'Auteuil à La Côte-Saint-André des documents qui peuvent fournir une base de [règlement intérieur](#) . pour l'expliquer "[son application](#)" Ce n'est qu'un exemple, il est vrai modifié, amélioré chaque année qui ne correspond pas forcément à tous les accueils.

[Le bénévolat](#) les Règles et développements